EVACUATION CONFINEMENT

PRINCIPES DE BASE DE L'ÉVACUATION :

En cas d'incendie, d'explosion, d'accident, l'impératif reste le sauvetage et l'évacuation (ou confinement) des personnes.

La panique, la nuit peuvent augmenter le nombre des victimes ainsi que l'imprécision, l'indiscipline et la bousculade.

L'évacuation du public consiste, en fait, en un ratissage complet de la **zone accessible menacée par l'incendie**.

Le GUIDE-FILE d'EVACUATION :

GUIDE FILE

Lorsque le signal d'alarme d'évacuation retenti, il se porte immédiatement dans les circulations et attire l'essentiel du groupe de personnes. Il décide d'un itinéraire d'évacuation en s'adaptant aux éventuels obstacles (ex: fumée devant remettre en question l'itinéraire choisi...).

Ne jamais utiliser les ascenseurs. Le Guide-File, observe rapidement son groupe et fera accompagner les personnes à mobilité réduite, malentendantes et malvoyantes, nerveuses, les femmes enceinte.

Il emmènera son groupe au point de rassemblement prévu à l'extérieur du bâtiment ou derrière les portes coupe-feu lors de transferts horizontaux (ex: EHPAD, Centre Hospitalier...).

Le SERRE-FILE d'EVACUATION :

Lorsque le signal d'évacuation retenti, il procède à une visite des **locaux non enfumés mais menacés** de manière à faire évacuer tout le monde (risque de propagation des fumées et du feu).

Il procède à la fermeture des fenêtres et portes (pas à clé) et arrête les machines dangereuses encore en fonctionnement.

Il empêche ses collègues, les clients, les visiteurs de retourner chercher leurs effets personnels (téléphone, sac à main...).

Il sort en dernier des locaux. Il va rendre compte au guide-file et recensent ensemble les occupants.

VIGILANCE ATTENTATS

Les BONS REFLEXES

La circulaire ministérielle du 17/08/2016 relative à la préparation aux situations d'urgence particulière pouvant toucher les Etablissements Recevant du Public et les fiches « Bons Réflexes » sont disponibles auprès du formateur.

ALERTE DES SECOURS

COMMENT ALERTER LES SECOURS ?

MOYENS à DISPOSITION :

Téléphone rouge ou borne d'appel d'urgence relié directement à un service de secours (ex : Centre de Traitement de l'Alerte des Sapeurs-Pompiers, publics ou privés).

Téléphone fixe ou portable en composant le 112 ou le 18..

INFORMATIONS à TRANSMETTRE :

Se PRESENTER (NOM, Prénom, Entreprise, Fonction...)

NATURE de l'INTERVENTION (incendie, explosion, fuite...)

ADRESSE PRECISE de l'INTERVENTION (commune, rue...)

RISQUES EVENTUELS (produits dangereux...)

NOMBRE et ETAT des VICTIMES (gravité, brûlé...)

PREMIERES MESURES PRISES et GESTES EFFECTUES

ATTENDRE l'AUTORISATION de RACCROCHER

ARRIVEE DES SECOURS

Dès l'arrivée des Sapeurs-Pompiers le guide et serre-file se mettent à disposition afin de répondre aux questions du Commandant des Opérations de secours (chef d'agrès ou chef de groupe).

Ils indiquent aux secours la localisation éventuelle de victimes restées bloquées à l'intérieur du bâtiment.

D'autre part le personnel pourra apporter de précieux renseignements aux sapeurs-pompiers quant à la configuration du bâtiment, des cheminements et des risques particuliers (matières dangereuses stockées...).

OPALE SECOURISME

UNION DÉPARTEMENTALE SAPEURS-POMPIERS PAS-DE-CALAIS

AIDE-MEMOIRE
LUTTE CONTRE LE FEU

- CAUSES d'INCENDIE
- COMBUSTION
- TRIANGLE du FEU
- CLASSES de FEU
- EXTINCTEURS et R.I.A
- EVACUATION CONFINEMENT
- ALERTE des SECOURS
- ARRIVEE des SECOURS

Caserne des Sapeurs-Pompiers
Rue Gerhard Hansen
62200 BOULOGNE SUR MER
www.opalesecourisme.fr

Fédération Nationale SAPEURS-POMPIERS DE FRANCE

CAUSES D'INCENDIE

L'ÉLECTRICITÉ dans 1/3 des cas

LES APPAREILS de CHAUFFAGE, CHAUDIÈRE.

LES FUITES de LIQUIDES et GAZ INFLAMMABLES

LES ÉTINCELLES dus AUX FROTTEMENTS, freins...

L'ÉLECTRICITÉ STATIQUE, LES RÉACTIONS CHIMIQUES

LES COMBUSTIONS SPONTANÉES, Fourrage...

LES TRAVAUX PAR POINTS CHAUDS, Soudure...

LES CAUSES NATURELLES, Soleil, Foudre...

LES IMPRUDENCES, Mégots de cigarettes...

LES ACTES DE MALVEILLANCES, Cocktail Molotov...

COMBUSTION

LA COMBUSTION C'est une **réaction chimique** résultant de la combinaison d'un **corps combustible** (solide, liquide ou gazeux) et d'un **corps comburant** (oxygène) dégageant une **énergie thermique**.

LE FEU est une combustion caractérisée par une émission de chaleur accompagnée de fumée, de flammes ou des deux, C'est la manifestation visible de la combustion. Il est **maitrisable dans le temps et l'espace**, feu de barbecue...

L'INCENDIE est un feu qui se développe **sans contrôle dans le temps et l'espace**, incendie de forêt...

TRIANGLE DU FEU

Un corps **COMBUSTIBLE (bois)** mis en présence d'un corps **COMBURANT (oxygène)** en rapport avec une **ENERGIE D'ACTIVATION (flamme)** provoque l'éclosion d'un foyer d'incendie.

Pour que le feu se développe il faut que ces trois éléments soient réunis:

Combustible

Comburant

Énergie d'activation

CLASSES DE FEU

A **SOLIDES**

B **LIQUIDES ou SOLIDES LIQUEFIABLES**

C **GAZ**

D **METAUX** en état de poussière, copeaux

F **AUXILIAIRES de CUISSON**

EXTINCTEURS

Les extincteurs sont des appareils homologués qui permettent de projeter un agent extincteur sous l'effet d'une pression.

Deux techniques sont employées: la Pression Permanente et la Pression Auxiliaire. Dans ces 2 cas, la goupille de sécurité doit être retirée avant d'agir sur la poignée pour libérer le produit.

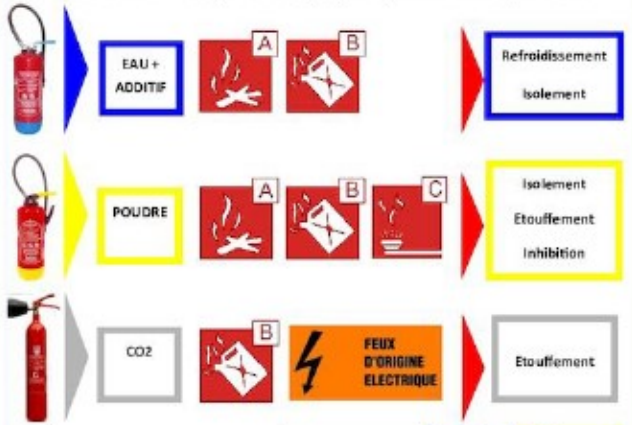

La douche portative de secourisme sert à éteindre le feu sur un être vivant, à rincer une brûlure chimique, à neutraliser une substance caustique mais aussi à refroidir une brûlure thermique.

R.I.A

Un Robinet d'Incendie Armé (R.I.A) est un **équipement de premier secours alimenté en eau pour la lutte contre le feu, utilisable par un personnel qualifié ou non**.

Un RIA est dit armé car il est alimenté en permanence par une source d'eau, et est prêt à l'emploi.
Le rôle d'une installation de RIA est de permettre une première intervention d'urgence dans la lutte contre l'incendie, **en attendant que des moyens soient mis en œuvre.**

Sauf impossibilité, les RIA doivent être alimentés par une canalisation d'eau en pression desservie par les conduites publiques.

ATTENTION aux risques électriques et dégâts des eaux.